

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLECOUR-AINAY

Association loi de 1901

SIREN 338 334 659 - FFEPGV 069046 - Préfecture du Rhône W691059962

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LE 15 JANVIER 2019 à 18h

Salle Camille GEORGES

Mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon

Accueil :

Bonsoir à tous. Merci d'être venus pour participer au rendez-vous annuel qui ponctue la vie de toute association, qui légitime l'action du Comité directeur et qui soutient son travail.

Cette année encore, nous avons l'honneur d'être reçus dans cette belle et grande salle de la Mairie et nous sommes très reconnaissants à Monsieur BROLIQUIER, maire du 2^{ème} arrondissement et à ses adjoints de nous accueillir si agréablement.

Monsieur le Maire, comme les années précédentes, a répondu favorablement à notre demande de dotation d'animation locale en nous attribuant la somme de 200 euros pour financer la collation que nous partagerons à l'issue des assemblées générales.

Discours d'un représentant de la Mairie

Sont présents ce soir pour ces Assemblées :

Les membres qui composent actuellement le bureau,

Chantal PERROY, secrétaire

Catherine FOURNIER, trésorière

Et moi-même Gilberte GARCIA, Présidente

Ainsi que ceux qui, avec le bureau, forment le Comité directeur,

Isabelle MANDON, secrétaire adjointe

Denyse AGACHE, membre actif.

Les animatrices qui ont pu se libérer de leurs cours dans d'autres clubs. Elles ne sont pas adhérentes à l'Association mais à la Fédération et leur présence est toujours une marque de leur engagement et de leur amitié.

Les adhérents de l'Association qui sont 475 à ce jour.

Les présents aux AG sont 78

Le nombre de pouvoirs est de 98

Nous sommes en nombre suffisant pour procéder aux 2 Assemblées qui nous réunissent ce soir

Pour gagner du temps, nous vous proposons de voter à main levée lors des 2 Assemblées

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui y est favorable ? Unanimité

Le tiers des adhérents est présent ou représenté, ce qui nous permet, selon l'article 25 des Statuts, de pouvoir **ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire.**

Actuellement l'article 8 des statuts précise qu' « Est électeur tout membre âgé de plus de 16 ans, licencié depuis plus de 6 mois au jour de l'élection et ayant acquitté sa cotisation »

Ce qui signifie que nous aurions dû faire à l'entrée de cette AG, un groupe d'adhérents électeurs déjà licenciés la saison dernière et un groupe d'adhérents non électeurs, ceux qui sont venus dans l'association à partir de septembre.

Ce distinguo n'a jamais été fait et nous avons trouvé plus raisonnable de permettre à tout adhérent, anciennement ou tout récemment licencié, de prendre part au vote et de le déclarer clairement dans les statuts. Nous mettons ainsi les statuts en accord avec la pratique.

Nous proposons donc la modification suivante :

« Est électeur tout membre âgé de plus de 16 ans, licencié au jour de l'élection et ayant acquitté sa cotisation »

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui est pour ? Unanimité

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, nous allons pouvoir ouvrir l'Assemblée générale ordinaire.

Présidente

Gilberte GARCIA

Trésorière

Catherine FOURNIER

Secrétaire

Chantal PERROY

**CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
BELLECOUR-AINAY**
Association loi de 1901
SIREN 338 334 659 - FFEPGV 069046 - Préfecture du Rhône W691059962

ASSEMBLEE GENERALE
LE 15 JANVIER 2019 à 18h
Salle Camille GEORGES
Mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon

Pour l'Assemblée Générale ordinaire, le cinquième des adhérents doit être présent ou représenté. Ce qui est le cas. Je déclare donc l'Assemblée Générale ouverte et nous allons dérouler l'ordre du jour inscrit sur votre convocation.

I- Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 10 janvier 2018.

Le compte rendu a été affiché dans la salle du vestiaire au 1^{er} étage de la rue F.Dauphin et sur le site web de l'association.

Il a été envoyé aux différentes instances administratives : Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Comité Départemental de notre Fédération.

Vous avez pris connaissance de ce CR et aujourd'hui, nous devons voter sa conformité avec le déroulement de l'AG de l'an passé.

Vote :

Qui n'approuve pas ce CR ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? approbation à l'unanimité

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2018 est validé.

II- Rapport moral.

Le Comité directeur, dans son travail s'engage à respecter les statuts de l'Association :

D'abord en proposant, en cette saison 2017-2018, un planning de 31 plages horaires destinées à la pratique de la Gymnastique Volontaire

Ensuite en favorisant la formation et le perfectionnement professionnels des animateurs au moyen de stages divers : stage de rentrée auquel 2 animateurs ont participé et stages spécifiques (« gym douce » et « souplesse et méthode Feldenkreis » en février et mars) auxquels ont participé 3 animatrices.

En adhérant aussi à la Fédération française d'Education physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) en tant que club et en licenciant 494 adhérents.

Enfin en restant en lien étroit avec le Comité Départemental qui encadre 84 clubs dans le département du Rhône et le Comité Régional. Ces 2 structures fournissent à la fois une aide à la gestion des clubs et une formation, autant pour les dirigeants de clubs que pour les animateurs. Une de nos animatrices y est formatrice.

En réalisant ces tâches, le Comité directeur pense avoir rempli la mission que vous lui avez confiée.

Vote :

Qui s'oppose à ce rapport moral ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation à l'unanimité**

III- Rapport d'activités :

1- L'activité de l'équipe dirigeante porte ses efforts naturellement sur l'organisation des cours.

En 2017-2018, les 31h de cours ont été animées par 8 animatrices et 1 animateur.

Le 1^{er} cours de stretching a été créé, animé par Cindy.

Un cours senior animé par Maguy a été également créé le vendredi de 11h à 12h et Patrick a pris en charge le cours du mercredi soir à 19h30, une séance très tonique qui a eu un vif succès auprès des plus jeunes.

2- Mais l'activité de l'équipe dirigeante est également chargée de la gestion des salariés du club.

Nous avons parlé des formations et, pour les favoriser, pour inciter nos animateurs à continuer à se former, nous avons modifié en septembre 2017 les contrats afin qu'ils bénéficient d'une allocation de formation.

Et comme nous sommes très contents de nos animateurs, comme le club se porte bien, en décembre 2017 nous avons versé une prime de fin d'année proportionnelle au nombre d'heures effectuées.

3- L'aspect communication avec les adhérents fait partie de nos priorités. Plusieurs actions ont été menées :

- **En premier lieu la rénovation du site web** par un professionnel qui l'a rendu plus coloré, plus dynamique et plus lisible.

- **En second lieu, en début et en fin de saison, des courriers informatifs vous sont adressés.** Les courriels que vous nous adressez sont toujours traités rapidement et 2 personnes répondent au téléphone.

Le Comité a par ailleurs pris la décision en décembre 2017 d'adresser les convocations à l'A.G. par la poste afin que tous, même les absents de décembre, soient informés avec certitude.

- **Enfin, au printemps 2018, une enquête de satisfaction et une consultation des adhérents a été proposée.**

Un groupe d'adhérents l'a élaborée, dépouillée et les résultats de l'enquête ont été envoyés à chacun. Capucine OVIIZE a été la cheville ouvrière de ce travail. Le bilan a également été affiché rue F.Dauphin. Vous pouvez encore demander les résultats aux secrétaires.

57% d'adhérents ont pris le temps de répondre à cette enquête.

Outre le plaisir de vous savoir très majoritairement heureux de la marche du club, nous avons vu des demandes d'activités physiques que nous mettons prudemment en place. Ainsi a d'abord été créée la séance de marche rapide le mardi en début d'après midi

D'autres activités viendront mais nous allons prudemment. Vous en aurez des nouvelles bientôt...

Lors de cette enquête, nous avons véritablement apprécié que 52 adhérents acceptent de fournir ponctuellement une aide à la gestion du club.

Mais toute cette communication avec nos adhérents **nécessite que vous nous confiez vos données personnelles et depuis mai 2018, un règlement encadre ces données** : le RGPD

Isabelle MANDON, notre secrétaire adjointe va vous en parler.

Après cette information donnée par Isabelle, nous allons clore le rapport d'activité et passer au vote.

Vote :

Qui s'oppose à ce rapport ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbaton à l'unanimité**

Je vais laisser maintenant la parole à Catherine FOURNIER, notre trésorière, pour la présentation du rapport financier :

IV- Rapport financier : voir pièces jointes.

V- Rapport du vérificateur aux comptes : cf pièce jointe

Vote sur le rapport financier 2017-2018

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation du rapport financier à l'unanimité**

VI- Présentation du budget actualisé et du budget prévisionnel : cf pièce jointe

Vote sur le budget prévisionnel 2019-2020

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité**

VII- Vote sur le montant des cotisations en 2019-2020 (159€ 1 cours hebdomadaire, 234€ 2 cours hebdomadaires ; inchangé pour les autres tarifs)

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation des tarifs 2019-2020 à l'unanimité**

VIII- Désignation d'un vérificateur aux comptes pour la saison 2019-2020 :

Annie MARULA

IX- Modification du Comité directeur :

Capucine OVIZE propose sa candidature.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Aucune

Nos statuts précisent que, s'agissant d'un vote portant sur une personne, nous devons voter à bulletin secret. Accepterez-vous, pour gagner du temps, de voter à main levée ?

Vote :

Qui refuse ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui accepte ? Accord à l'unanimité

Le vote à main levée est retenu.

Vote pour la candidature de Capucine OVIZE :

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui y est favorable ? Unanimité

Capucine OVIZE est élue au Comité directeur à l'unanimité.

Nous vous rappelons à l'occasion de ce vote d'un nouveau membre, que dans 2 ans, l'actuel Comité directeur devra être renouvelé et qu'il faut dès maintenant se mobiliser.

X- Désignation des représentants à l'Assemblée Générale du CODEP :

Cette saison le CODEP a avancé la date de son AG au 30/11 et comme notre AG était prévue après cette date, ce soir, nous n'avons pas pu désigner des représentants. Isabelle MANDON et moi-même, nous y sommes allées.

Il faut donc prévoir dès maintenant la désignation de membres du Comité qui se rendront à l'AG 2019-2020 ; elle devrait se dérouler à la fin de l'automne 2019.

Isabelle MANDON et moi-même nous y rendrons.

Vote :

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui accepte ces 2 représentantes ? **Unanimité**

Nous terminerons cette Assemblée Générale, avant de vous laisser la parole pour des questions diverses, en ayant un regard sur la 1^{ère} partie de la saison 2018-2019.

Mes propos, qui s'appuient sur le tableau des statistiques qui vous a été distribué, vont presque répéter, à quelques nuances près, ceux de la saison passée :

La saison se présente bien avec un nombre d'adhérents en légère baisse mais tout de même très satisfaisant.

Comme toujours, les $\frac{3}{4}$ de nos adhérents sont fidèles et un quart de nouveaux viennent les rejoindre. Ces derniers ont en moyenne 10 ans de moins que l'ensemble des adhérents.

Si nous avons vieilli d'un an, les adhérents de 26-35 ans continuent leur progression ; ils constituent la relève de notre association. Un cours très tonique le jeudi matin, réservé aux plus jeunes, jusqu'à 50 ans, a été ouvert pour attirer ces tranches d'âge.

Nous pouvons aussi remarquer que nous vieillissons bien à la GV et que nos seniors trouvent leur place : leur nombre a doublé en 6 ans. Notre doyenne est toujours vaillante...

Une petite déception dans nos inscriptions : les adhérents nouveaux de l'an dernier ne se sont réinscrits qu'à 40,93%. C'est une assez forte baisse.

Enfin, 2 remarques, notre réputation continue à s'étendre à tous les arrondissements de la ville et en 6 ans, le nombre d'adhérents qui prennent 2 ou 3 cours a très nettement augmenté ! Nous sommes de plus en plus sportifs...

Je vais maintenant vous inviter à poser les questions auxquelles nous essaierons de répondre.

XI- Questions diverses :

1- Peut-on augmenter le nombre d'inscrits dans les cours Pilates puisqu'il y a toujours des absents ?

Réponse : dans les effectifs par cours en début de saison, le nombre approximatif d'absents est prévu. Il y a une sorte de roulement des absents ce qui allège le groupe et permet à l'animateur, particulièrement en Pilates, de suivre chaque adhérent.

Nous n'augmenterons pas le nombre de participants par cours.

2- Le cours du vendredi à 8heures, qui a été supprimé à la rentrée 2018, peut-il être reprogrammé ?

Réponse : Ce cours avait atteint un nombre d'inscrits très bas, 8 adhérents. Pour cette raison nous ne pouvons le maintenir, il n'offre pas suffisamment d'intérêt pour les adhérents. Les 8 personnes qui en faisaient partie ont toutes trouvé une autre solution dans l'Association.

Encore merci pour votre présence et votre confiance. Il est temps de tirer les rois et de boire un verre !
Nous rappelons que cette collation est offerte par la Mairie du 2^{ème} arrondissement.

Présidente,
Gilberte GARCIA

Trésorière,
Catherine FOURNIER

Secrétaire
Chantal PERROY

Club Gymnastique Volontaire BELLECOUR-AINAY

Assemblée Générale du 15 janvier 2019

Rapport financier de l'exercice écoulé 2017-2018

Le tableau récapitulatif « bilan et compte de résultat 2017/2018 » est présenté en annexe.

L'exercice se clôture avec un résultat excédentaire exceptionnel de 11 726.39 euros : 88 233,75 euros de recettes et 76 507.36 euros de dépenses.

Les recettes

Les cotisations des membres de l'association ont progressé de 12 % en raison de l'augmentation du nombre des adhérents qui se poursuit régulièrement : de 381 en 2011/2012 à 464 adhérents en 2016/2017 et 497 adhérents en 2017/18. 30 adhérents de plus dans une saison représentent 4 500 euros de recette supplémentaire. En ce sens, l'exercice 2017/2018 a été sans doute exceptionnel.

A noter, que nous tenons à maintenir un climat de confiance avec nos adhérents et que nous avons remboursé la cotisation au prorata temporis à dix personnes qui ne pouvaient poursuivre leurs cours en raison de problèmes sérieux pour un montant global de 848.76 euros.

Les charges

Elles sont en hausse : 3 181.79 euros soit 4.34%.

Les frais de personnel charges sociales comprises ont progressé seulement de 2.85 %, en raison de la stabilité de notre équipe contre 10 % l'année dernière. Nous avons 10 animateurs contre 9 cette année.

La formation des animateurs : 609 euros pour le stage de rentrée, une formation gym douce, une formation souplesse et amélioration de la coordination des articulations. Cette saison, le nombre de formations a baissé par rapport à la saison précédente. Le remboursement de ces formations s'est élevé à 620.25 euros.

Quelques autres points à signaler :

- Des achats de matériels sportifs pour 979.23 euros, somme légèrement supérieure à l'exercice précédent.
- Nous avons dû cette année rénover entièrement notre site internet qui était devenu obsolète pour la somme de 1 684 euros.
-

Les tarifs

Sur cet exercice, les tarifs ont augmenté de 4%. Nous avons instauré un supplément de 25 euros pour le cours Pilates.

Club Gymnastique Volontaire BELLECOUR-AINAY

Assemblée Générale du 15 janvier 2019

Le bilan et la trésorerie

L'actif net du bilan fait apparaître :

- Le montant de notre participation aux travaux de rénovation de la salle de la rue François Dauphin à amortir sur sept ans après prolongation de la convention, soit 11 818.30 euros de participation initiale moins 10 400.09 représentant l'amortissement des six premières années 1418.2 restent à amortir sur le prochain exercice.
- La situation de nos placements financiers et comptes bancaires, incluant 50 000 euros de parts sociales du Crédit Mutuel, somme maximale que nous pouvons obtenir. Ces parts ont servi cette année un dividende de 1%.

Au passif, apparaît notre réserve financière qui avec l'excédent de 11 726.39 euros constaté cette année atteint 74 911.07 euros au 31 août 2018, contre 63 184.68 euros au 31 Août 2017.

Sur ce point, notre Fédération préconise de disposer d'une année de fonctionnement en réserve ; Nous atteindrons ce but sur l'exercice prochain, il faut compter environ 78 000 euros.

Conclusion et perspectives

La situation financière de l'association est très sécurisante, il convient de rester vigilant en surveillant le taux de fréquentation de nos cours pour maintenir notre équilibre financier en maîtrisant notre offre de cours proposés.

Nous avons terminé l'année précédente avec 497 adhérents et nous comptons actuellement 475 adhérents. Cette année se présentera différemment du point de vue financier avec un résultat en diminution car nous estimons nos rentrées de cotisations à environ 83 500 euros, nous avons privilégié un nombre d'adhérents moins importants par cours, une stabilité des tarifs mais nos charges salariales seront en légère hausse. Nous vous présentons cette année, un budget actualisé pour cette saison en cours avec une estimation de dépenses d'environ 79 600 euros.

Nous avons ajouté un bilan prévisionnel pour la saison 2019/2020 basé sur un nombre d'adhérents de 485.

Pour l'année 2019 -2020, il faudra sûrement envisager une hausse modérée des tarifs en raison de l'augmentation du coût de location de la salle François Dauphin et dans le cas du maintien du nombre de cours proposés ou en cas de création de cours nouveaux.

FOURNIER Catherine
Trésorière

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLECOUR-AINAY

Association loi de 1901

SIREN 338 334 659 - FFEPGV 069046 - Préfecture du Rhône W691059962

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LE 15 JANVIER 2019 à 18h

Salle Camille GEORGES

Mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon

Accueil :

Bonsoir à tous. Merci d'être venus pour participer au rendez-vous annuel qui ponctue la vie de toute association, qui légitime l'action du Comité directeur et qui soutient son travail.

Cette année encore, nous avons l'honneur d'être reçus dans cette belle et grande salle de la Mairie et nous sommes très reconnaissants à Monsieur BROLIQUIER, maire du 2^{ème} arrondissement et à ses adjoints de nous accueillir si agréablement.

Monsieur le Maire, comme les années précédentes, a répondu favorablement à notre demande de dotation d'animation locale en nous attribuant la somme de 200 euros pour financer la collation que nous partagerons à l'issue des assemblées générales.

Discours d'un représentant de la Mairie

Sont présents ce soir pour ces Assemblées :

Les membres qui composent actuellement le bureau,

Chantal PERROY, secrétaire

Catherine FOURNIER, trésorière

Et moi-même Gilberte GARCIA, Présidente

Ainsi que ceux qui, avec le bureau, forment le Comité directeur,

Isabelle MANDON, secrétaire adjointe

Denyse AGACHE, membre actif.

Les animatrices qui ont pu se libérer de leurs cours dans d'autres clubs. Elles ne sont pas adhérentes à l'Association mais à la Fédération et leur présence est toujours une marque de leur engagement et de leur amitié.

Les adhérents de l'Association qui sont 475 à ce jour.

Les présents aux AG sont 78

Le nombre de pouvoirs est de 98

Nous sommes en nombre suffisant pour procéder aux 2 Assemblées qui nous réunissent ce soir

Pour gagner du temps, nous vous proposons de voter à main levée lors des 2 Assemblées

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

BILAN et COMPTE DE RESULTAT 2017/2018
du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Bilan au 31 août 2018			
Actif		Passif	
Aménagements salle F. Dauphin (dont l'association n'est pas propriétaire)	1 418,21	Réserve	63 184,68
Parts sociales A (Crédit Mutuel)	15,00	Résultat de l'exercice	11 726,39
Parts sociales B (Crédit Mutuel)	50 641,00		
Livret A (Crédit Mutuel)	22 308,86		
Compte courant (Crédit Mutuel)	535,14		
Caisse	7,86		
Produits à recevoir	0	Dettes fournisseurs et divers	0
Total de l'Actif	74 911,07	Total du Passif	74 911,07

Compte de résultat 2017/2018			
Charges		Produits	
Cotisations Fédération et CODEP	15 109,74	Cotisations des adhérents	85 463,30
Frais de personnel	49 197,38	Ventes aux membres	0
dont salaires	32 544,54	Subventions	1000
charges sociales	14 808,44		
formation des animateurs	609,00	Remboursements divers	857,85
médecine du travail	590,40	médecine du travail	237,60
Coût des salles	5 609,35	formations des animateurs	620,25
dont amortissement F. Dauphin	1 418,19	Dons	22,00
Achats matériel sportif	979,23	dont valorisation bénévolat	22,00
Entretien et maintenance	1 151,06	Produits financiers	890,60
Frais divers de fonctionnement	4 348,72		
Frais bancaires	110,88		
Total des charges	76 507,36	Total du Passif	88 233,75
Excédent	11 726,39	-	-

Assemblée Générale du 15 janvier 2019

Rapport du Vérificateur aux Comptes

Après avoir examiné les livres, les pièces comptables et les relevés de banque concernant l'exercice du 1er septembre 2017 au 31 août 2018, je peux certifier que je n'ai relevé aucune anomalie ou irrégularité et que les comptes présentés à l'Assemblée Générale reflètent avec sincérité la situation financière de l'association « Club Gymnastique Volontaire Bellecour-Ainay ».

De ce fait, j'invite l'Assemblée Générale à donner quitus à la gestion de la Trésorière de l'association.

Fait à Lyon 2ème, le 15 janvier 2019

Blandine GACOGNE



CLUB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLECOUR-AINAY

BUDGET ACTUALISE 2018/2019 et BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Libellé	Actualisé 18/19 475 adhérents	Prévisionnel 19/20 485 adhérents
RECETTES		
Cotisations des membres	82 604	84 500
Remboursement de formation	1 500	1 500
Montant net produits d'exploitation	84 104	86 000
Produits financiers	600	610
TOTAL GENERAL des PRODUITS	84 704	86 610
DEPENSES		
Autres achats non stockés (dont fournitures sportives et administratives)	1 300	1 350
Services extérieurs (dont locations, entretiens et maintenance)	5 410	6 910
Autres services extérieurs (dont déplacements, frais postaux, frais bancaires, abonnements logiciels)	2 550	2 600
Sous-total	9 260	10 860
Impôts et taxes	75	80
Rémunérations de personnel	40 800	41 600
Cotisations sociales	11 630	12 000
Formation du personnel	1 500	1 500
Sous-total	54 005	55 180
Cotisations FFEPGV et CODEP (licences)	15 000	15 800
Dotation aux amortissements	1 418	
Sous-total	16 418	15 800
TOTAL GENERAL des CHARGES	79 683	81 840
Excédent dégagé	5 021	4 770
Proposition pour montant des cotisations en 2019-2020 : 159-234-280-320€ et 127-184-225€ (moins de 25ans)		